



Aux Municipalités du
district du Gros-de-Vaud

Echallens, le 13 août 2021


Contrôle des champignons

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, un contrôle des champignons est organisé, dont la participation financière est à la charge des communes, prélevée par le biais du fonds des communes.

A cet égard, Mme Bocherens Mingard et M. Froidevaux sont disposés à recevoir les cueilleurs de champignons du district du Gros-de-Vaud, selon le tableau ci-dessous.

| | |
|---------------------------|--------------------|
| Josiane Bocherens Mingard | Tél. 021 861 25 00 |
| Jean-Michel Froidevaux | Tél. 079 545 72 30 |

| Période de contrôle | Horaire | Lieux des contrôles | Tarif |
|---------------------|------------------------------------|--|---------|
| 21.08 au 06.11 | Samedi : 15h00 – 16h00 | Nouvelle adresse :  Local de la Rovina Place Emile Gardaz 3 1040 Echallens | Gratuit |
| 21.08 au 06.11 | Lundi et samedi : 17h00 – 18h00 | Collège des Chavannes 1304 Cossonay | Gratuit |

En dehors de ces plages horaires, veuillez directement prendre contact avec les contrôleurs pour fixer un rendez-vous à leur domicile.

Enfin, vous pouvez consulter le site <http://www.vapko.ch/fr/> où vous trouverez de nombreux renseignements utiles relatifs à la cueillette des champignons.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Préfet :

Pascal Dessauges